

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Formation professionnelle UNIFED et Unifaf : Après l'impasse, l'échec des négociations ?**

Le 13 janvier 2015, les cinq organisations syndicales qui étaient encore en négociation à la Commission Paritaire de la Branche (CPB) UNIFED sur la Formation Professionnelle (CFDT, CGT, FO, CGC et CFTC) ont quitté la table des négociations. Les patrons de l'UNIFED annonçant un recul encore plus important du taux de contribution : 1,3% au lieu des 2,3% actuels !

L'ensemble des six organisations syndicales représentatives (dont SUD) avaient déjà quitté ces négociations en septembre en demandant la mise en place d'une commission paritaire mixte, face à l'UNIFED qui voulait imposer une baisse du taux à 1,7%. Néanmoins 5 fédérations (CFDT, CGT, CFTC, CGC et FO) revenaient finalement en négociations espérant infléchir la position patronale.

Seule la Fédération SUD Santé Sociaux n'avait pas fait ce choix et avait refusé de reprendre les négociations face au diktat de l'UNIFED. Nous avions demandé que le premier point à traiter soit le taux de contribution sur la base du taux existant, à savoir 2.3%.

Ce 13 janvier, les patrons de l'UNIFED annoncent un taux de collecte de 1,3%, ce qui entraînera inévitablement des coupes sombres dans les actions de Formation Permanente. Ce taux au rabais met en danger l'existence même d'UNIFAF qui n'échappera pas à un plan social avec nombre de licenciements à la clé.

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des organisations syndicales à mettre en œuvre les conditions d'une mobilisation massive des salariés de la Branche des Associations Sanitaires et Sociales (BASS), pour la défense de la formation continue dans les entreprises du secteur, la défense des qualifications et des métiers.

C'est pour nous le seul moyen de peser réellement sur les négociations et contraindre UNIFED à redonner de véritables moyens pour la Formation Professionnelle.

Les négociations à froid ont fait la preuve de leur inefficacité, les salarié-es doivent maintenant faire massivement entendre leur voix pour éviter le démantèlement du système de Formation Permanente de la BASS et de l'OPCA UNIFAF...

Pour la Fédération Sud santé Sociaux:

Jean-Louis Rotter Secrétaire Fédéral  
06 19 39 43 60

Paris le 20 janvier 2015